

COMMUNE DE DOMSURE  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 10 juillet 2020 à 20h00  
Convocation du 04 juillet 2020

Présents :

Mesdames Brenda COSTANZO, Christine DROUILHET, Brigitte FISCHER, Pauline MICHEL.

Messieurs Xavier BERNARD DE DOMPSURE, Lilian BILLET, Patrick BOUILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Patrick VACLE.

Excusée : - Mathilde FERRIER

Secrétaire de séance : Pauline MICHEL

**Désignation des délégués pour l'élection des sénateurs**

Monsieur le Maire informe que conformément au décret N° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, il y a lieu de procéder à la désignation des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs. Après constitution du bureau de vote qui se compose comme suit :

Président du bureau : Patrick VACLE

Membres du bureau : Brenda COSTANZO, Pauline MICHEL, Brigitte FISCHER, Xavier BERNARD DE DOMPSURE.

Secrétaire : Christine DROUILHET

Scrutateurs : Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMARET

Il a été procédé à l'élection du délégué :

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin : nombre de votants 10, suffrages exprimés 10, majorité absolue 6.

- Monsieur Patrick VACLE ayant obtenu la majorité absolue avec 10 voix a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Il a ensuite été procédé à l'élection des trois suppléants :

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin : nombre de votants 10, suffrages exprimés 10, majorité absolue 6

- Madame Brigitte FISCHER ayant obtenu la majorité absolue avec 10 voix a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

- Monsieur Lilian BILLET ayant obtenu la majorité absolue avec 10 voix a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

- Madame Mathilde FERRIER ayant obtenu la majorité absolue avec 10 voix a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat